

Histoire des doctrines linguistiques

Hélène N. Mikhailova

LES GRAMMAIRES FRANÇAISES DU SEIZIÈME SIÈCLE COMME LA PREHISTOIRE DU COMPARATISME EUROPÉEN

L'époque de la Renaissance, considérée comme une étape significative dans le développement de la science en Europe, est remarquable parmi tout par ses découvertes dans le domaine de la grammaire. C'était non seulement le temps de la naissance des traditions nationales en Italie, en Espagne, en France et dans bien d'autres pays européens, mais c'était aussi l'époque des transformations considérables des constantes de la grammaire, dues à l'interprétation nouvelle de son objet et à la nécessité de comprendre et de décrire les langues vivantes, que les humanistes avaient l'habitude de nommer les langues «vulgaires» en les opposant ainsi aux langues de l'antiquité classique.

La naissance de la nouvelle doctrine linguistique se réalise sur la base du modèle gréco-latin (que l'on considère alors unique et universel), ce qui provoque la nécessité de trouver les points de similitude et de différence entre les phénomènes des langues vivantes et classiques. C'est dans le vrai sens du mot le triomphe du comparatisme inéluctable dans le domaine de la grammaire.

Parmi les notions clefs de ce principe on peut trouver la similitude, la différence, l'imitation, l'analogie, la dérivation (ou dérivation). Les recherches des correspondances et des divergences entre les langues provoquent la naissance des grammaires comparatives dont le seizième siècle abonde vraiment. Selon B. A. Olkhovikov, ce type de la description grammaticale se distingue par les parties constitutives suivantes: 1) l'observation stricte des principes de la tradition gréco-latine; 2) la comparaison

manifeste ou obscure des langues classiques et «vulgaires»; 3) le mouvement des parties linguistique et métalinguistique de la description grammaticale [Olkhovikov 1985: 245]. Tous ces composants sont largement présents dans les grammaires françaises de l'époque de la Renaissance. Les principes de la description linguistique se basent ici sur le modèle qui permet la transplantation entière des sens principaux, reflétés dans les textes classiques. Les catégories grammaticales des langues anciennes jouaient le rôle de code spécifique ou du catalogue systématique des sens essentiels dans les premières grammaires françaises. Grâce à cette méthode, les humanistes français ont réussi à découvrir les traits typiques de l'originalité de leur langue natale.

Jusqu'à un certain point, le comparatisme des grammaires de la Renaissance est contribué aux œuvres de Varron, Quintilien, Macrobe, Priscien, qui présentent les premières tentatives de comparer le latin avec le grec. Le prestige de ces grammairiens anciens oblige les humanistes de suivre leur exemple en ce qui concerne la recherche de similitudes entre le français, d'un côté, et le latin, le grec et l'italien, de l'autre, c'est-à-dire, entre leur langue natale et les langues qui incarnent à cette époque l'idée d'une langue-modèle.

Il est à noter que les textes grammaticaux du seizième siècle ne donnent pas le panorama homogène de l'application de ce principe dans l'analyse des faits de la langue française. Avant tout, on trouve des exemples nombreux de la comparaison entre les langues dans les grammaires dites pédagogiques. Les observations fines et exactes sur les formes et les sens des mots permettent à leurs auteurs de faire de ce principe le moyen efficace de la pédagogie bilingue. De plus, elles assurent la nécessité de l'interprétation profonde des phénomènes de la langue française, ce qui aboutit à désigner la sphère des problèmes de la grammaire explicative.

L'étude de l'héritage grammatical du seizième siècle montre que parmi les humanistes de l'époque il y a non seulement les adhérents de recherches comparatives entre les langues, mais aussi des adversaires. Par exemple, Robert Estienne penche à la recherche des analogies entre le français et les langues classiques dont il est le connaisseur reconnu. En particulier, dans son traité

illustre de la grammaire française (1556) à côté des remarques à propos des divergences entre le français et les autres langues de prestige, où le latin occupe une place primordiale, il déroule le panorama ample des correspondances (dites conformités) franco-latines qui présente une des premières expériences de l'application de la méthode de la reconstruction étymologique. Cette reconstruction concerne les faits bien connus aujourd'hui par les historiens de la langue française. Ce sont:

- 1) la réduction partielle du -a final (PLUMA > *plume*; PORTA > *porte*; SCHISMA > *schisme*);
- 2) la réduction complète de la syllabe finale posttonique (TALIS > *tel*; QUALIS > *quel*);
- 3) le changement du timbre des voyelles toniques (MARE > *mer*; SAL > *sel*);
- 4) la diphtongaison de la voyelle tonique (PAX > *paix*; PERFECTUS > *parfait*; DIRECTUS > *droit*; TELA > *toile*; PETRUS > *Pierre*);
- 5) la palatalisation (CABALLUS > *cheval*; CAMINUS > *chemise*; BUCCA > *bouche*) etc. [Estienne 1556: 103–111].

Quoique l'on puisse trouver parmi ces formes les étymologies fausses, et que tous ces exemples, systématisés d'une manière stricte et scrupuleuse, restent sans explication quelconque, en général le panorama des reconstructions étymologiques de cet éditeur illustre de l'époque paraît entièrement convaincant. De plus, on peut voir avec évidence dans ces recherches la préhistoire du comparatisme européen, attribué jusqu'alors aux linguistes du dix-neuvième siècle.

Le succès beaucoup plus significatif dans les recherches des conformités entre les langues est lié avec le nom de Henri Estienne, le fils et le successeur fidèle de son père. Ses œuvres illustres (parmi lesquelles le «Traité de la conformité du langage français avec le grec» occupe une place à part) manifestent l'évolution de la méthode étymologique et l'élargissement convaincant de la base empirique. Après avoir commencé ses expériences, comme la plupart de ses contemporains, dans le domaine du lexique, il réussit à soulever le niveau de l'analyse en découvrant, grâce à la méthode comparative, les traits typiques du système grammatical de la langue française. Par exemple, il est le premier parmi les

grammairiens de l'époque à désigner la possibilité de l'article français de distinguer le sens général et le sens particulier des noms.

Par contre, il y a parmi les humanistes français ceux qui refusent le principe de recherche des parallèles entre la langue française avec les autres. La première place dans cette grammaire marginale appartient à Louis Meigret. Son point de vue est exprimé bien précisément dans la préface de son traité de grammaire française (1550) à propos de l'orthographe: «Je m'efforcerais de faire cadrer les lettres et l'écriture au voix et à la prononciation, sans avoir égard aux lois sophistiques des dérivaions et différences auxquelles se soumettent plus que jamais aucuns des nôtres» [Meigret 1980 [1550]: 3]. Pour prouver l'absurdité de cette nouvelle doctrine «de montrer les dérivaions et différences» il compare cette façon d'étude avec le désir de démolir une maison pour voir si le nom de son bâtisseur est gravé sur la première pierre du fondement [Meigret 1980 [1550]: 4].

Meigret s'exprime aussi contre les excès dans la description de la structure grammaticale, c'est pourquoi dans son traité de la grammaire française (1550) les analogies avec le latin et le grec sont peu nombreuses. Dans les cas où il recourt à ce moyen, ils visent à montrer son érudition dans les questions de la science grammaticale ou à désigner les particularités très distinctes de la langue française.

Parmi les adhérents de Meigret on peut nommer Pierre de la Ramée (Petrus Ramus) qui est aussi loin des recherches des analogies entre le français avec les autres langues bien qu'il soit auteur des grammaires multiples latines et grecques. Selon sa compréhension de l'objet et de la nature de la grammaire, son attention se concentre sur l'observation de l'usage français et sur la recherche systématique des modèles et des règles du bon usage.

Dans le traité de la grammaire française de Pierre de la Ramée, aussi bien que dans celui de Meigret, on peut trouver peu de remarques à propos de similitudes et de différences entre sa langue natale et les langues anciennes. Ses observations sont importantes surtout du point de vue de sa doctrine linguistique, quant à sa grammaire française, elle n'est que l'exemple de l'hommage à la tradition: avant tout, à la tradition grammaticale

qui à cette époque se base sur l'idée du relativisme linguistique, et de plus, à la tradition humaniste, où l'érudition de l'auteur joue le rôle primordial. L'idée générale des remarques de Ramus à propos de sa langue natale vise à présenter les preuves de sa supériorité par rapport aux autres langues, même à celles de prestige, ce qui permet de considérer la doctrine ramiste comme un des exemples du patriotisme ou du nationalisme linguistique dans la tradition grammaticale du seizième siècle en France.

L'absence du panorama homogène du principe de comparatisme dans la grammaire se manifeste aussi en ce qui concerne les niveaux différents de l'analyse grammaticale. Par exemple, il n'est pas réclamé dans la description de la catégorie du nombre des noms parce que l'attention des grammairiens se concentre surtout sur les caractéristiques usuelles des formes du nombre. Quant à la description de la catégorie de la comparaison ou du cas, ce principe commence à prédominer parce que dans ces cas-la les divergences entre le français (comme une langue analytique) et le latin ou le grec (comme des langues flexionnelles) deviennent plus manifestes. Ainsi, les descriptions des comparatifs et superlatifs dans les grammaires françaises témoignent que les humanistes cherchent successivement les arguments pour prouver la parenté de leur langue natale avec les langues de prestige, ce qui est, selon eux, la preuve inéluctable de sa supériorité. Dans la description des catégories du cas et de la déclinaison, les grammairiens français présentent plusieurs modifications des paradigmes, traduits du latin en français, illustrant de cette manière les liens génétiques entre les articles français et les pronoms démonstratifs latins *ille, illa, illi*.

L'étude des grammaires de la Renaissance montre l'évolution du principe du relativisme linguistique au cours du seizième siècle. Dans la première étape de cette évolution (première moitié du seizième siècle) on voit la réalisation de l'idée, selon laquelle le modèle gréco-latin de la grammaire peut être appliqué à la langue française. Pendant la deuxième étape (les années 60-70), ce principe devient le moyen efficace de la grammaire explicative. Dans l'étape finale de la tradition de la Renaissance (la fin du seizième siècle), les idées du relativisme linguistique deviennent le fondement des descriptions spécifiques

(par exemple, dans le «Traité de la conformité du langage français avec le grec»), qui peuvent être considérées comme la prévision de la typologie linguistique.

Selon M. A. Kossarik, la naissance de la typologie à l'époque de la Renaissance est causée par les apologies nombreuses que les humanistes font à leurs langues natales. En même temps, le caractère comparatif, ou relatif, dans la description grammaticale au seizième siècle est étroitement lié avec l'idée, selon laquelle il existe une langue universelle ou un système des sens grammaticaux qui se réalisent différemment dans les langues concrètes [Kossarik 1998: 36–37].

Il est à noter que ces recherches des liens génétiques entre le français, d'un côté, et le latin et le grec, de l'autre, préparent le fondement pour la compréhension du changement des langues dans le temps. Le paradoxe de cette situation consiste en ce que cette compréhension de l'évolution historique des langues ne change pas les principes de la description grammaticale. Les recherches étymologiques avec la rétrospective vers le latin et le grec, reflétée presque dans toutes les œuvres philosophiques de l'époque, restent dans la périphérie de la science grammaticale qui présente la description synchronique des formes et des sens de l'usage français.

Ainsi, l'analyse de l'héritage grammatical du seizième siècle montre que le relativisme linguistique est largement présent dans les descriptions de la langue française. Son triomphe est provoqué par les conditions de la vie sociale et culturelle de l'époque et par la situation du bilinguisme en France, donc par les causes de la nature extralinguistique. Le résultat de leur influence sur le code grammatical était l'assertion du relativisme linguistique comme le principe de base ce qui aboutit à l'orientation, à la définition et à l'interprétation d'une langue par les phénomènes des autres. Après avoir suivi le chemin des recherches des conformités dans les formes et dans les sens du français avec les langues les plus prestigieuses vers l'entendement des différences entre elles, les humanistes français découvrent les traits essentiels de son originalité.

Bibliographie

- Kossarik 1998 – Косарик, М. А. Теория и практика описания языка (на материале лингвистических описаний Португалии 16-17 вв.) (La théorie et la pratique de la description de la langue (d'après les descriptions linguistiques du Portugal des 16 et 17 siècles): Автореф. дисс. ... докт. филол. наук. М.
- Olkhovikov 1985 – Ольховиков, Б. А. Теория языка и вид грамматического описания в истории языкознания: Становление и эволюция канона грамматического описания в Европе (La théorie et le type de la description grammaticale dans l'histoire de la linguistique. L'émergence et l'évolution de la description grammaticale en Europe). М.
- Estienne 1556 – Estienne, Robert. Traicté de la Gramaire Française. Parisiis.
- Meigret 1980 [1550] – Meigret, Louis. Le traité de la grammere françoize. Paris, 1550 / Éd. établie par F.-J. Hausmann. Tübingen.